



67

23^{ÈME} SESSION
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL
EPU

**Présentation du Rapport de la Mauritanie à
l'Examen Périodique Universel (EPU)**

03 novembre 2015

**DECLARATION
DE LA DELEGATION IVOIRIENNE**

Orateur : NOGOZENE BAKAYOKO

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation mauritanienne à l'occasion de la présentation de son second rapport à l'Examen périodique universel et la remercie pour les réponses et compléments d'informations fournis au cours de cette séance.

Ma délégation salue l'intérêt accordé par la Mauritanie aux recommandations issues du premier cycle et encourage les mesures prises ainsi que les efforts consentis ces dernières années par la Mauritanie qui concourent à favoriser un climat apaisé et le respect des droits et dignités dans le pays.

Ma délégation se félicite particulièrement des dispositions nationales prises en faveur d'une plus grande protection du droit des enfants, des femmes, des personnes âgées et invite le Gouvernement mauritanien à poursuivre ses efforts en vue de leur pleine mise en œuvre.

Toutefois, bon nombre de défis restent à relever. C'est pourquoi ma délégation voudrait recommander à la Mauritanie ce qui suit :

- Ratifier les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme auxquels le pays n'est pas encore parti;
- Renforcer les mesures prises en faveur de la protection des groupes vulnérables ;
- Solliciter de la Communauté internationale toute l'aide et l'assistance technique nécessaires lui permettant de faire face à ses engagements internationaux en matière des droits de l'homme.

Tout en encourageant la Mauritanie à poursuivre sa coopération avec les mécanismes relatifs aux droits de l'homme, ma délégation souhaite le plein succès à la Mauritanie dans cet examen.

Je vous remercie.